Section d'Amiens

Etienne SAUVAGE
Pierre POËSSEVARA

Téléphone: 0322923363
Portable : 06 75 23 65 17
Fax : 03 22 92 50 51
Mél : ac-amiens@se-unsa.org

www.se-unsa.org

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre

Accès à la hors classe.

Le barème.

a) 100 points au titre de la note globale.
b) 25 points si avis exceptionnel du chef d'établissement(10 points) et avis exceptionnel de l'inspecteur (15 points).
c) Attribuer 25 points aux agents ayant accédé au 11ème échelon, au choix ou au grand choix.

Le ration de promouvables a été revu à la hausse l'an dernier mais le système de promotions au mérite reste contestable.
Le SE-UNSA revendique pour tous les corps actifs un alignement de tous les ratios pour que tous les collègues qui ont des carrières comparables aient les mêmes chances d'accéder à la hors classe.